

Politiques sociales et jeunesse



Photo : Olivier Gobert

« [...] les gamins mal habillés, avec des cheveux trop longs, qui, le samedi soir, baladent leur petite amie sur une mauvaise mobylette, ce sont ceux-là qui se font arrêter par les flics. »

(Pierre Bourdieu, « La "jeunesse" n'est qu'un mot, Entretien avec Anne-Marie Métaillé », paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.)

Les sanctions administratives communales : une lecture culturelle

Par Jacqueline Fastrès

La loi sur les sanctions administratives communales est entrée en application en janvier 2014. Désormais, les communes sont aux manettes pour décider d'infliger ou non des sanctions administratives à des jeunes à partir de 14 ans, pour des incivilités dont elles définiront elles-mêmes, « démocratiquement », la teneur.

Le SDJ de Charleroi a organisé, le 2 avril, une séance d'information-débat sur la question, après avoir pris l'avis de 167 jeunes. Notre intervention s'est attachée à produire une lecture culturelle des SAC. Cette analyse en est la retranscription. Elle s'interroge d'abord sur la raison de l'étrange glissement sémantique opéré dans la loi : pourquoi « dérangement public », qui prévalait dans l'ancien texte, est-il devenu « incivilité » ? Et que peut-on mettre, culturellement, derrière ce terme ? Au départ des travaux d'Erving Goffman sur la notion de territoire, nous montrons comment l'apprentissage de la grammaire territoriale dans l'espace public est de plus en plus dénié aux jeunes, au nom de la responsabilisation.

- [Lire l'analyse](#)

Des politiques sociales à la dérive

Par Jean Blairon

Dans cette analyse également, il est question de l'usage social de l'espace public par les jeunes. La revue L'Observatoire consacre son numéro d'avril au thème du « travail social territorialisé ».

L'article de Jean Blairon part du constat que les détournements de fonction des infrastructures urbaines par les jeunes (comme utiliser un monument en guise de banc), vécues depuis toujours comme des appropriations collectives socialisantes, sont de plus en plus pourchassés. Trois niveaux de traduction de ces situations en « problèmes politiques » sont examinés.

- En choisissant de ne pas choisir, les politiques ont instauré un prétendu continuum entre des interprétations en réalité opposées ; la police, les agents de sécurité, les agents de prévention de tous niveaux, etc., sont ainsi censés travailler à la même chose, alors qu'on mélange aide et contrôle.
 - Les dispositifs ainsi conçus à des niveaux de pouvoir différents cohabitent, mais de manière chaotique.
 - Ces politiques sociales à l'égard de la jeunesse ne sont pas reliées aux politiques déployées dans le même moment à d'autres domaines, alors qu'elles le devraient.
- [Analyse parue dans la revue Observatoire, n°79, d'avril 2014 - vous trouverez plus d'informations sur le site de la revue l'Observatoire \(ici\)](#)

Prévention en aide à la jeunesse : arrêt sur image

Par Jacqueline Fastrès

Le 19 décembre 2013, le CAAJ de Namur jetait un regard rétrospectif sur six années de mandat en prévention. A cette occasion, il nous était demandé de faire le point sur la notion de prévention dans le secteur de l'aide à la jeunesse. Cette analyse brosse le paysage de l'évolution du concept et de ses incarnations successives dans les plans de prévention des CAAJ, avant de faire le point sur les enjeux de prévention pour les nouveaux CAAJ après la modification du décret.

- [Lire l'analyse](#)

Avril 2014

1, Rue des Rêles Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

R | T | A
Réalisation | Téléformation | Animation